



Le réseau collégial public, un moteur essentiel pour le développement de la main-d'œuvre d'aujourd'hui et de demain

Mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires 2025-2026
du ministère des Finances du Québec

Novembre 2024

LES CÉGEPS EN BREF

 **48** **cégeps** et **105** **sites**
de formation sur l'ensemble
du territoire québécois
(formations préuniversitaires et techniques)

 De la **formation continue**
et des services **aux entreprises**
dans toutes les régions pour requalifier la
main-d'œuvre et rehausser les compétences

Plus de
205 000 
étudiantes et étudiants
à l'enseignement régulier et à la formation continue¹

5 **écoles**
nationales 
spécialisées
chacune dans un domaine exclusif

Plus de
12 
milliards
de dollars de retombées
économiques annuelles²

 Près de
50 000 **diplômes d'études**
collégiales annuellement, y compris les personnes
diplômées de la formation continue

55 **centres**
collégiaux 
de transfert de technologie
(CCTT) affiliés aux cégeps



Contexte québécois



Crédit : Istock

CHANGEMENTS D'IMPORTANCE AU QUÉBEC



Changement démographique :

une main-d'œuvre importante à remplacer dans les prochaines années et un marché du travail qui exige de plus en plus de travailleuses et de travailleurs qualifiés et hautement qualifiés³



Transformation technologique et numérique :

la formation de la main-d'œuvre aux nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle (IA), pourrait combler un besoin croissant de productivité au Québec et au Canada



Virage vert :

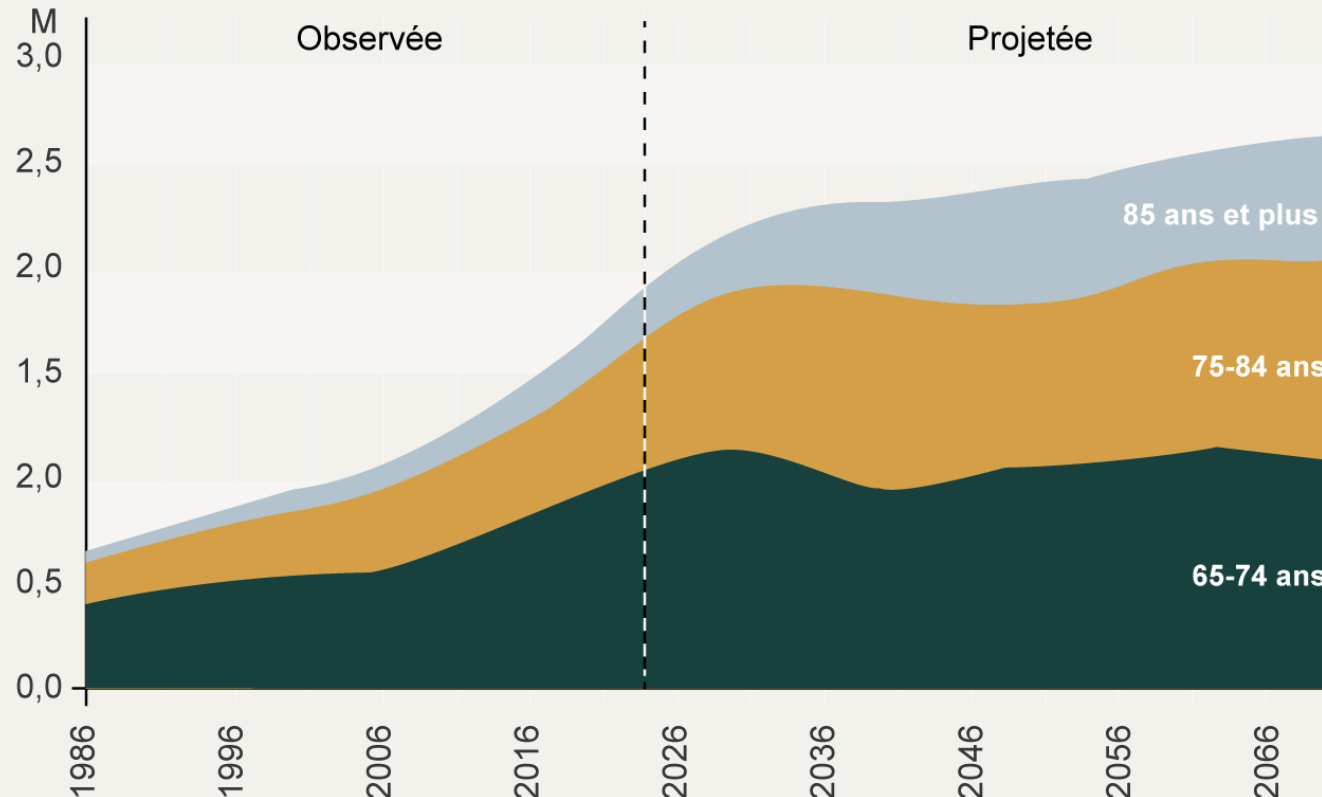
de nouvelles compétences à développer chez la population étudiante afin de répondre aux enjeux environnementaux et aux objectifs de carboneutralité

Selon le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Québec devra miser, entre autres, sur la formation collégiale pour améliorer sa productivité, assurer un virage numérique et technologique optimal et favoriser sa transition verte ⁴.

CHANGEMENT DÉMOGRAPHIQUE

Une population vieillissante

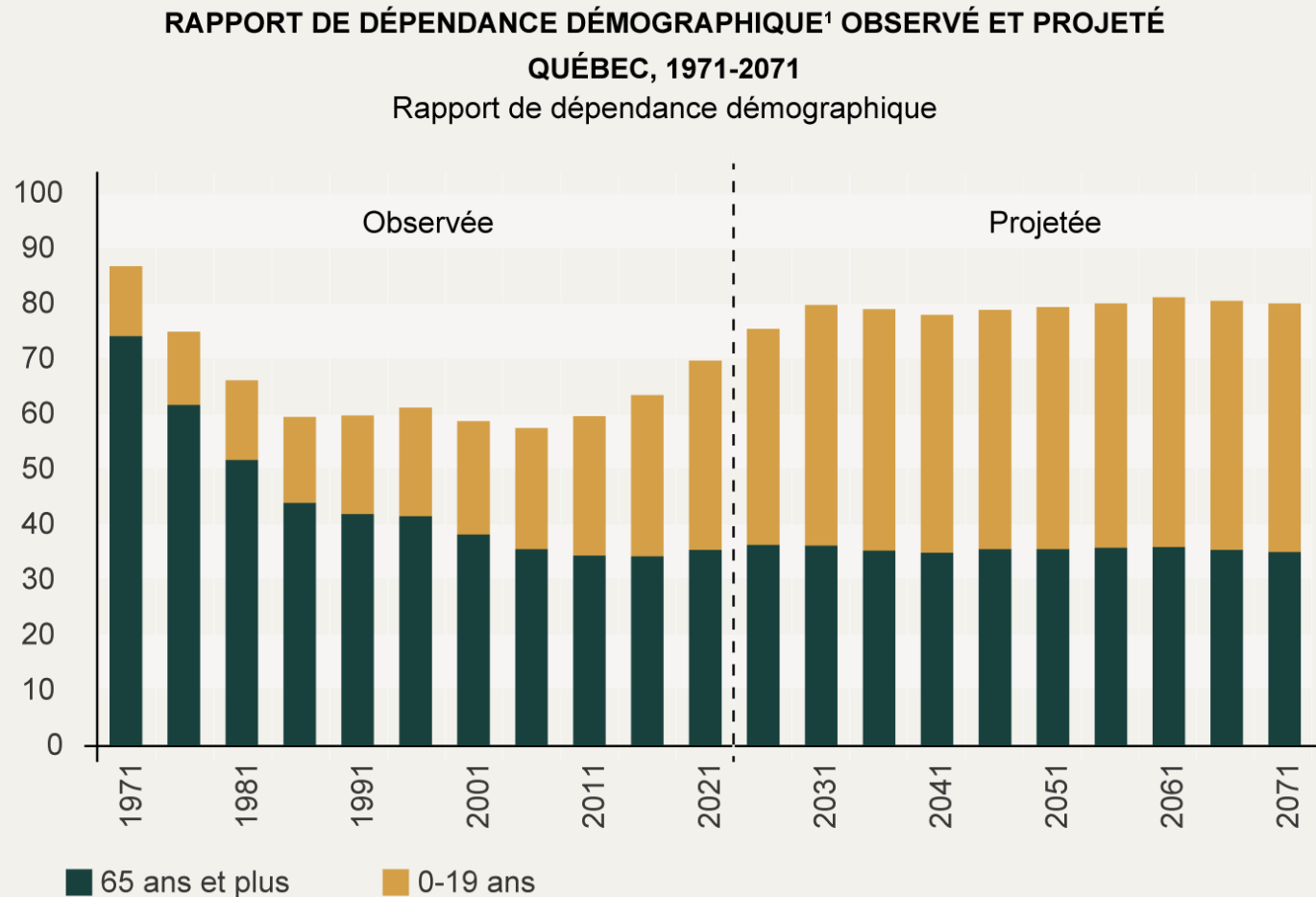
POPULATION OBSERVÉE ET PROJETÉE DES AÎNÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE,
QUÉBEC, 1986-2071



- La population de 65 ans et plus au Québec passerait de 1,7 million en 2021 à 2,2 millions en 2031⁵, ce qui représente respectivement environ 20 % et 25 % par rapport à l'ensemble de la population.
- La population âgée de 20 à 64 ans devrait augmenter durant cette même période, mais la proportion de ce groupe par rapport à l'ensemble de la population diminuerait passant de 59 % en 2021 à 56 % en 2031.
- La population totale connaîtrait une stagnation d'ici 2027 et une croissance relativement stable après 2040.

Un rapport de dépendance démographique qui augmente

- Le rapport de dépendance démographique correspond à la population dite « à charge », soit les jeunes et les personnes âgées, rapportée à la population représentant la majeure partie du bassin de main-d'œuvre potentielle (les 20-64 ans).
- À partir de 2031, ce rapport de dépendance se situerait autour de 80, ce qui représente 80 personnes « à charge » pour 100 personnes dans le bassin potentiel de main-d'œuvre.



¹ Nombre de personnes de 0 à 19 ans et de 65 ans et plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans.

De nombreux défis pour les entreprises au Québec

De 2022 à 2031, 600 000 travailleuses et travailleurs exerçant un métier spécialisé devraient prendre leur retraite au Canada. Cette tendance entraînera à la fois une perte de compétences et des possibilités de restructuration en raison du resserrement de l'offre de main-d'œuvre ⁶.

	Au Québec	Au Canada
1. Part des entreprises qui prévoient des obstacles liés à la main-d'œuvre (T3 2024)	50,1 %	39,5 %
2. Part des entreprises qui prévoient des obstacles liés au recrutement d'employés qualifiés (T3 2024)	35,8 %	29,5 %
3. Taux de chômage (septembre 2024)	5,5 %	6,5 %
4. Nombre de postes vacants (T2 2024)	126 050	582 600

Sources : Statistique Canada, *Obstacles à surmonter par les entreprises ou organismes au cours des trois prochains mois* - Tableau 33-10-0860-01, 3e trimestre 2024; Institut de la statistique du Québec, *Indicateurs mensuels, Québec et Canada*, 16 octobre 2024 ; Statistique Canada, *Postes vacants, employés salariés et taux de postes vacants selon les régions économiques* - Tableau 14-10-0398-01, 2024

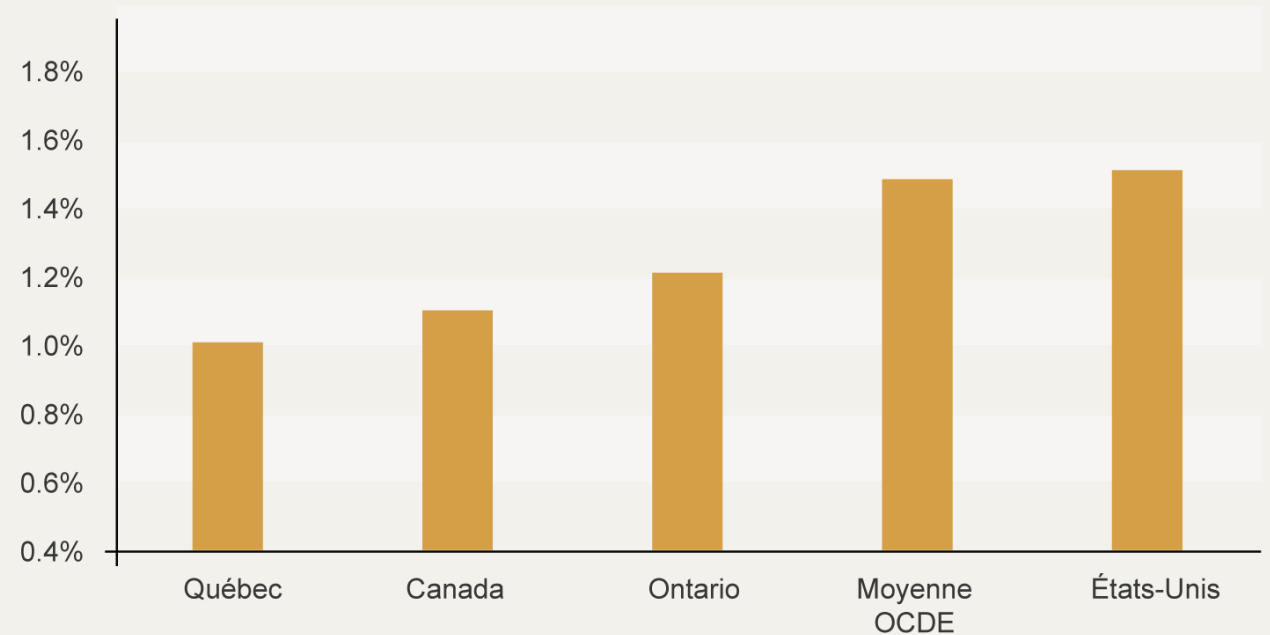
⁶ Emploi et Développement social Canada, *Créer une main-d'œuvre moderne pour le 21^e siècle*, 2024

TRANSITION TECHNOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE

Un écart de niveau de vie causé par la faible productivité du travail

- L'écart de niveau de vie entre le Québec, les autres provinces et la moyenne de pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'est accentué, principalement en raison du retard grandissant dans la productivité du travail au Québec⁷.

CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DE LA
PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL 1981 À 2022



Transition technologique et numérique

Le virage technologique et numérique des entreprises québécoises est crucial pour assurer leur croissance, optimiser leur productivité et répondre aux enjeux de main-d'œuvre⁸.

- Alors que l'intelligence artificielle pourrait s'avérer un facteur clé pour améliorer le taux de productivité et contribuer à la hausse des salaires⁹, son utilisation se fait encore rare dans les entreprises au Canada et encore plus rare au Québec.
- Le manque d'expertise étant l'un des principaux obstacles au déploiement de l'IA, la formation de nouveaux talents dans le domaine s'avère donc primordiale¹⁰.

Proportion des entreprises qui utilisent la technologie d'intelligence artificielle¹¹

Canada

3,1 %

Québec

2,5 %

L'IA générative a le potentiel d'ajouter près de 2 % au PIB du Canada¹²



⁸ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Plan d'action des services publics d'emploi 2024-2025*, 2024

⁹ Banque Royale du Canada, *L'IA générative : le Canada est-il prêt?*, juin 2024

¹⁰ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Plan d'action des services publics d'emploi 2024-2025*, 2024 et Banque royale du Canada, *L'IA générative : le Canada est-il prêt?*, juin 2024

¹¹ Statistique Canada, *Enquête sur les technologies de pointe*, Tableau 27-10-0397-01 - Utilisation des technologies de pointe, selon l'industrie et la taille de l'entreprise, 2023

¹² Emploi et Développement social Canada, *Créer une main-d'œuvre moderne pour le 21^e siècle*, 2024

VIRAGE VERT

Les établissements d'enseignement postsecondaire occupent une position idéale pour aider le Canada à réaliser ses ambitions en matière de carboneutralité¹³.

- Afin de mettre en œuvre les mesures liées au Plan pour une économie verte 2030, environ 8 600 emplois devraient être créés au Québec¹⁴.
- Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale estime que des investissements en formation seront nécessaires pour combler ces nouveaux emplois afin que les travailleuses et les travailleurs acquièrent les compétences correspondant aux besoins émergents¹⁵.
- 68 % des entreprises au Québec employant cinq personnes et plus ont déclaré utiliser au moins une technologie propre en 2022. Cette proportion est malheureusement stagnante depuis 2019¹⁶.
- Afin d'anticiper, de prévenir et de gérer les risques liés aux changements climatiques, il est primordial de miser sur le développement des compétences et la formation de la main-d'œuvre¹⁷.

Environ 3,1 millions d'emplois canadiens seront affectés par la transition vers une économie durable durant les dix prochaines années¹⁸.

8 des 10 secteurs de l'économie canadienne seront affectés par cette transition verte¹⁹.

¹³ Collèges et Instituts Canada, *Leading the Way to a Net Zero Carbon Future*, avril 2021

¹⁴ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Plan d'action des services publics d'emploi 2024-2025, 2024*

¹⁵ Idem

¹⁶ BREHAIN, Sophie (2024). *L'utilisation des technologies propres*, Institut de la statistique du Québec.

¹⁷ Gouvernement du Québec, *Plan pour une économie verte 2023, 2020*

¹⁸ Banque Royale du Canada, *Green Collar Jobs: The skills revolution Canada needs to reach Net Zero*, Février 2022.

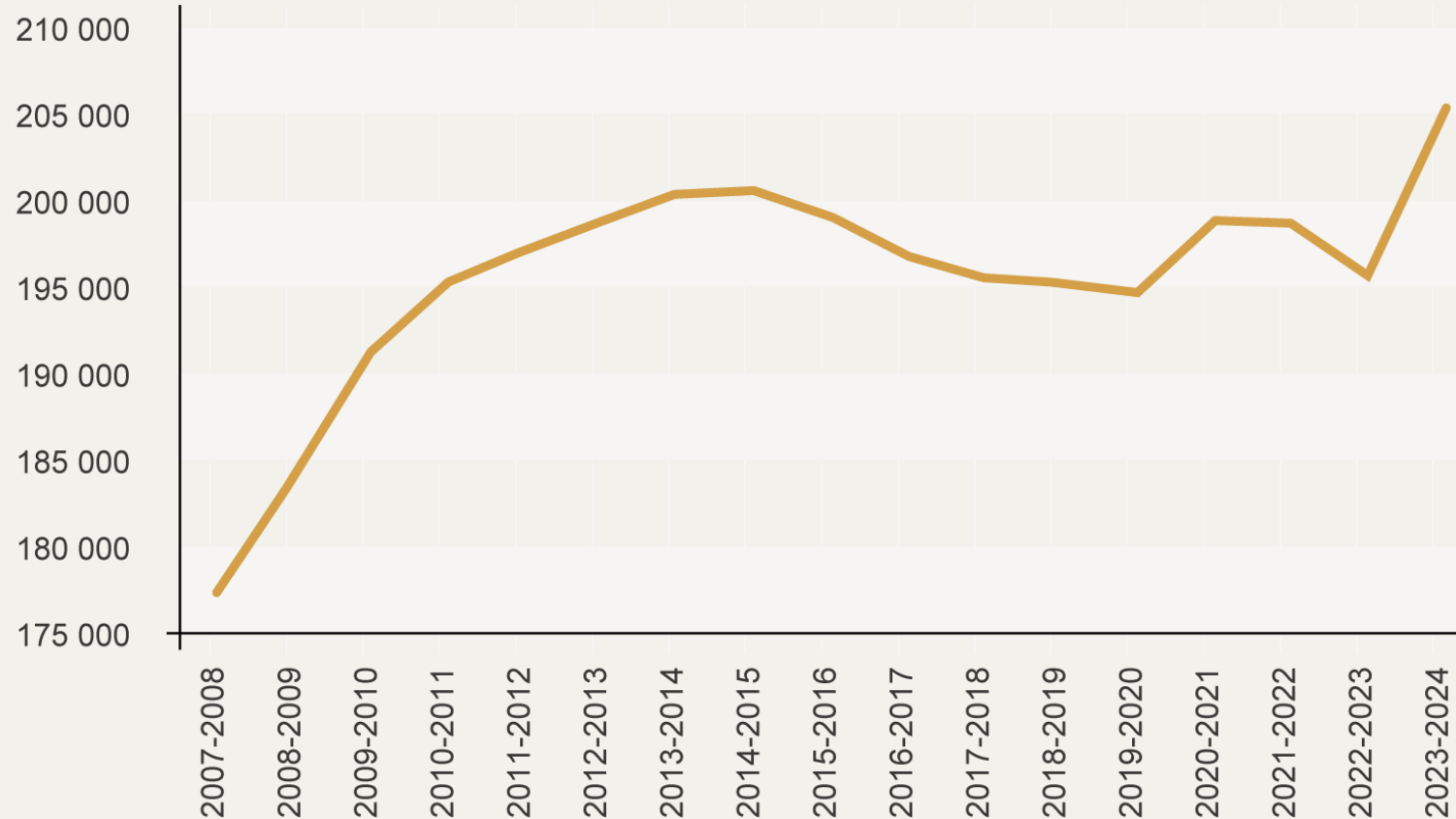
¹⁹ Idem

Contexte collégial



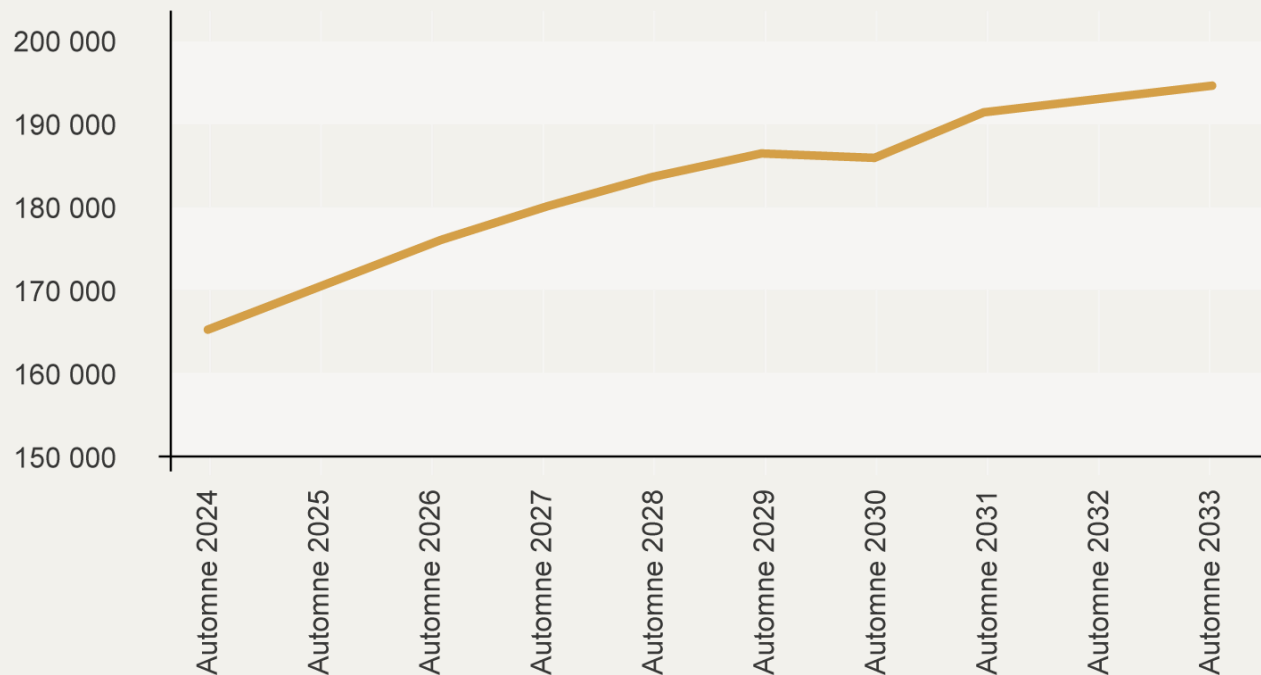
UNE CROISSANCE MARQUÉE DE L'EFFECTIF ÉTUDIANT AU COLLÉGIAL DEPUIS QUELQUES ANNÉES

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF ÉTUDIANT AU COLLÉGIAL (ENSEIGNEMENT RÉGULIER ET FORMATION CONTINUE)



UNE AUGMENTATION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE À PRÉVOIR

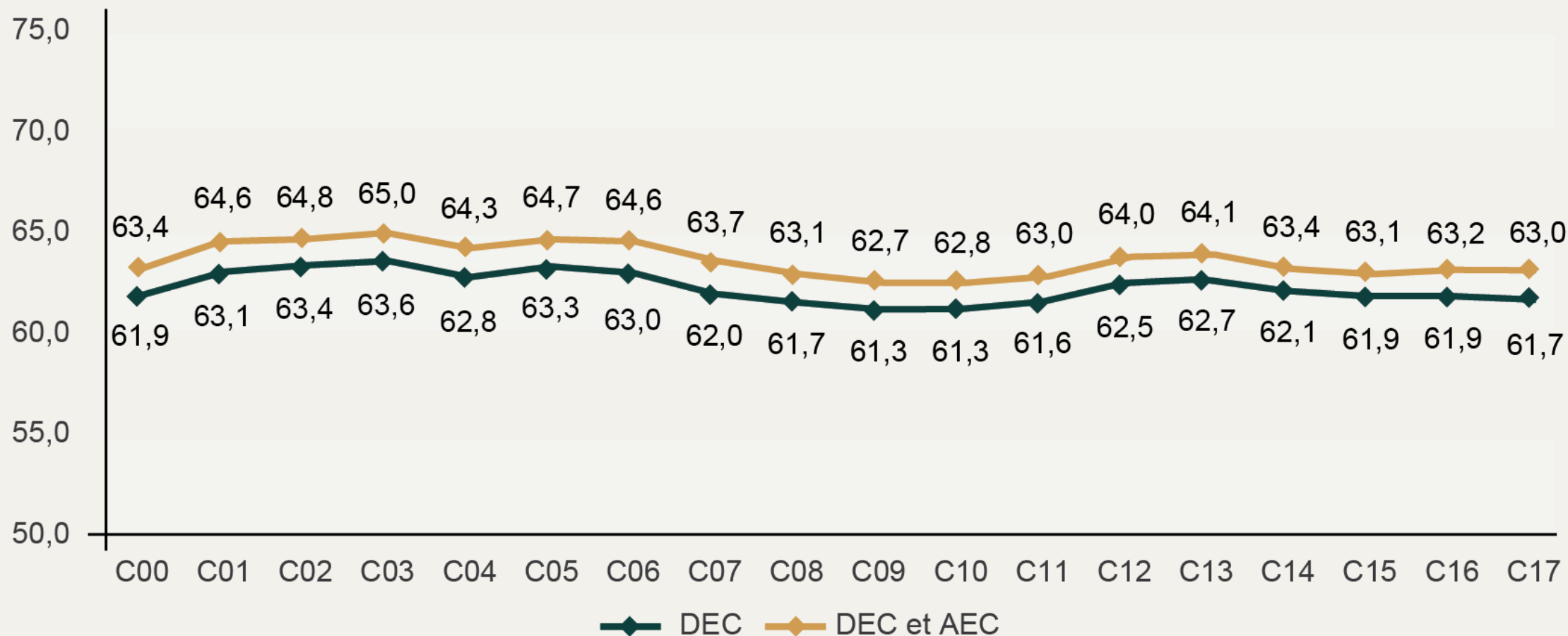
PRÉVISION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS LES CÉGEPS
À L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER À TEMPS PLEIN



- Alors que l'effectif étudiant est en croissance ces dernières années, il est prévu que le réseau collégial public accueille plus de 30 000 étudiantes et étudiants additionnels à l'enseignement régulier au cours de la prochaine décennie.

UN TAUX DE DIPLOMATION STABLE

TAUX D'OBTENTION D'UN DIPLÔME DE NIVEAU COLLÉGIAL (DEC OU AEC)
CHEZ LES PERSONNES INSCRITES INITIALEMENT AU DEC
cohortes 2000 à 2017 (en %)

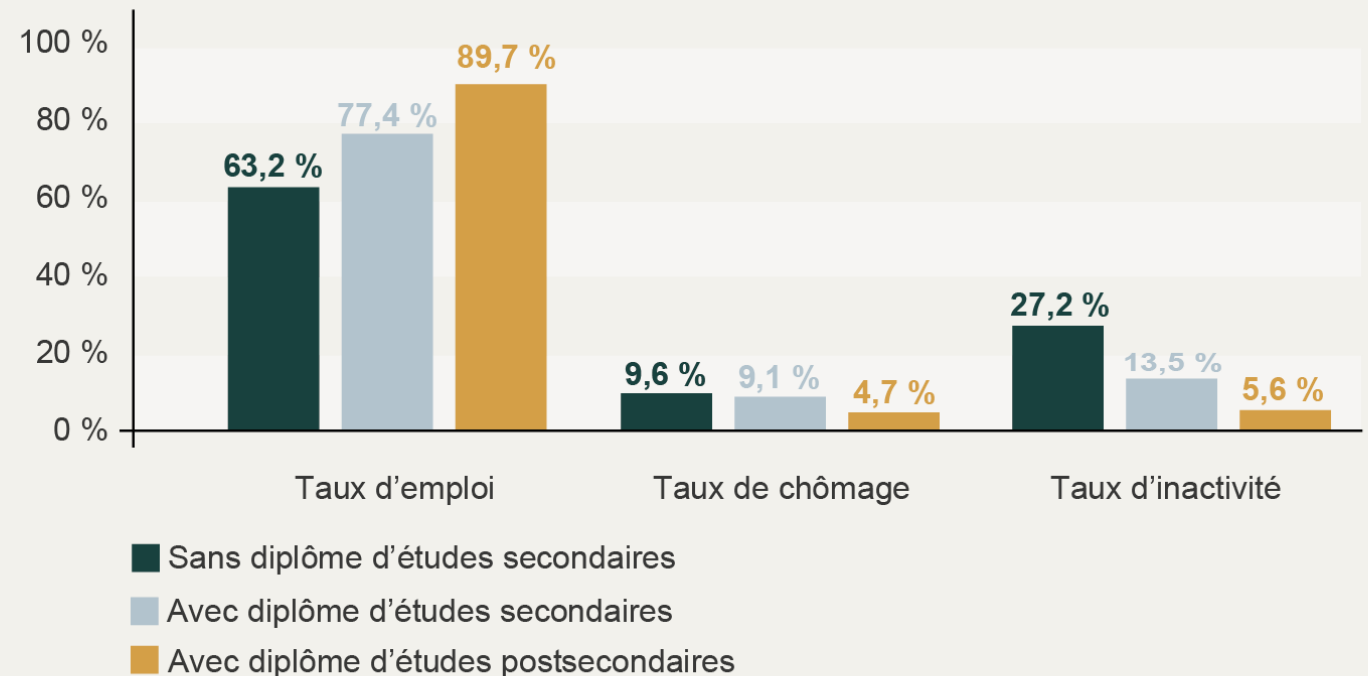


UN DIPLÔME D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES POUR DE MEILLEURES PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les jeunes ayant un diplôme d'études postsecondaires²⁰ vivent des réalités différentes sur le marché du travail par rapport aux jeunes détenant seulement un diplôme d'études secondaires puisqu'ils affichent :

- Un taux d'emploi **plus élevé de 16 %**
- Un taux de chômage **plus faible de 48 %**
- Un taux d'inactivité **plus faible de 59 %**

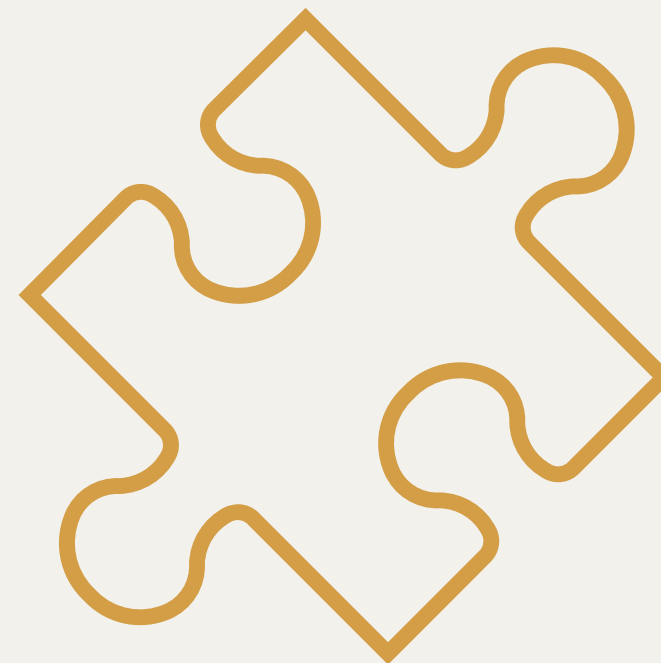
ACTIVITÉ SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL
DES JEUNES NON ÉTUDIANTS (15 à 29 ans)



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Des questions qui guident nos demandes :

- Comment rehausser le nombre de personnes diplômées au collégial pour répondre au contexte québécois?
- Comment accueillir une population étudiante croissante dans les cégeps, tout en maintenant des standards élevés dans l'enseignement et dans les services offerts?
- Comment soutenir la requalification de la main-d'œuvre et le rehaussement des compétences dans un contexte de transformation technologique et numérique?
- Comment requalifier les travailleuses et travailleurs d'expérience afin de les inciter à prolonger leur carrière?
- Comment s'assurer que les bâtiments, installations, laboratoires et équipements spécialisés des cégeps sont maintenus en bon état, renouvelés en temps opportun et modernisés en fonction des besoins futurs?
- Comment offrir des lieux d'apprentissage stimulants et sécuritaires?



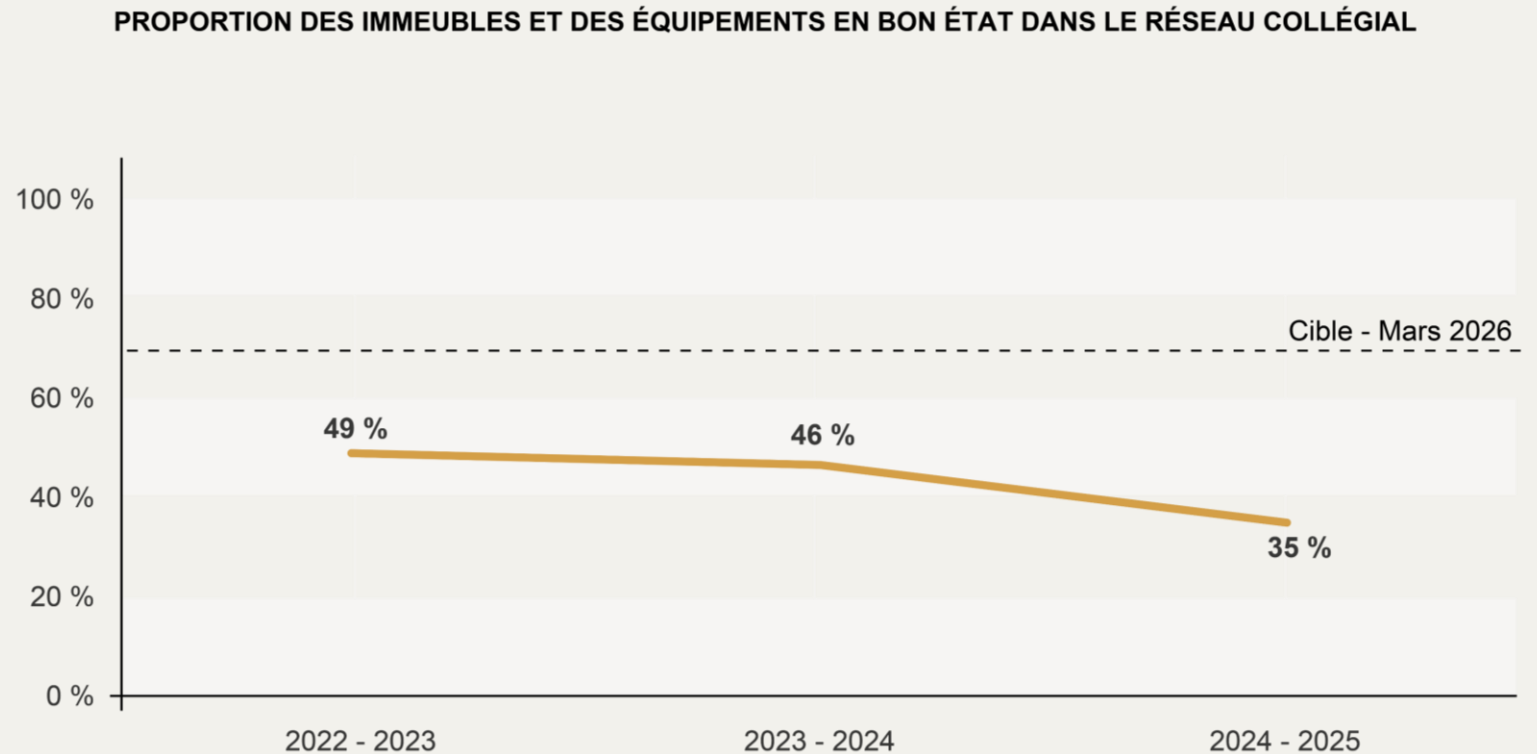
1

Bâtissons l'avenir de nos étudiantes et de nos étudiants



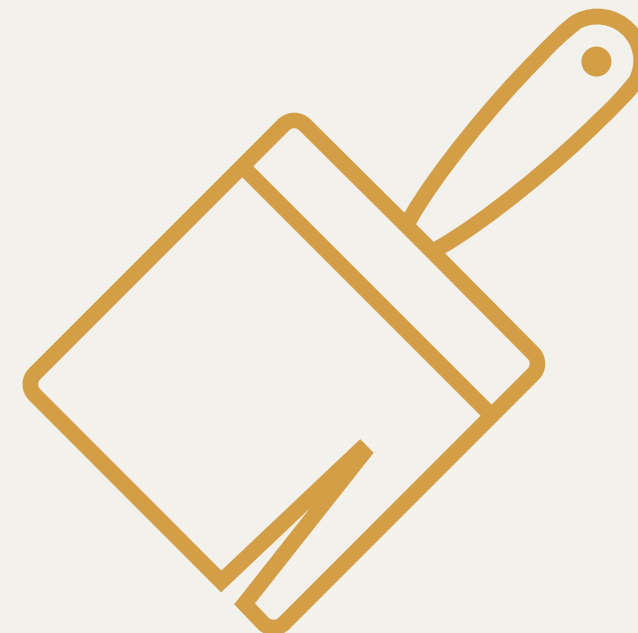
L'ÉTAT DU PARC IMMOBILIER DEMANDE UNE INTERVENTION MUSCLÉE

- Alors que le gouvernement du Québec s'est donné une cible correspondant à 70 % du parc immobilier des cégeps avec une cote d'état A-B-C d'ici mars 2026²¹, la proportion des immeubles et des équipements en bon état continue de dégringoler, passant de 49 % à 35 % depuis l'instauration de cette cible.



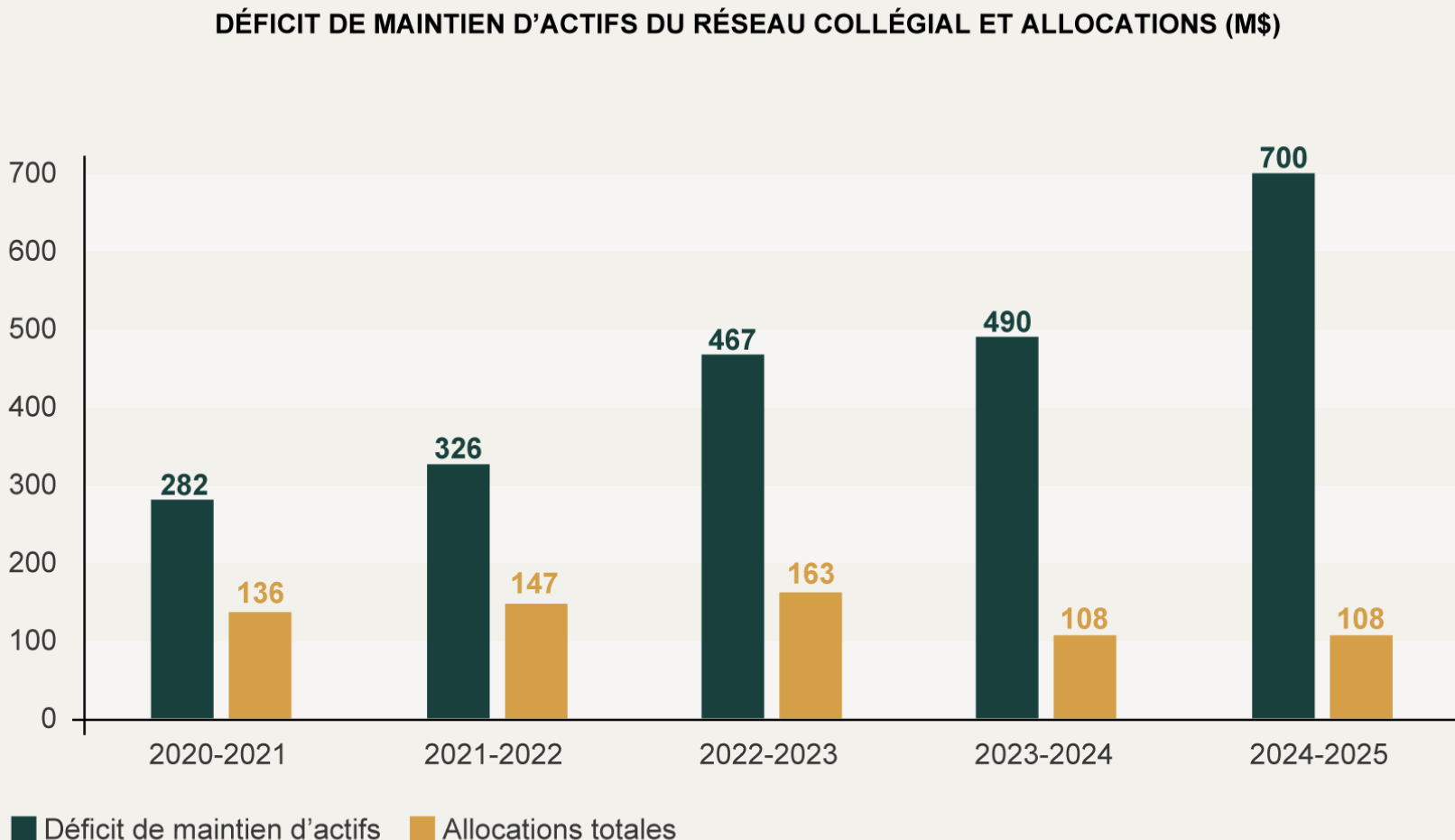
DES RESSOURCES INSUFFISANTES POUR AVOIR DES BÂTIMENTS EN BON ÉTAT

- Tandis que les besoins montent en flèche, comme en témoigne le déficit de maintien d'actifs qui a augmenté de 182 % en 4 ans, les allocations consacrées à remédier à cette situation et à entretenir l'ensemble des infrastructures, quant à elles, ont fondu de 21 % durant la même période.
- Faire passer la part de bâtiments en bon état de 35 % à 70 % en moins de deux ans requiert d'investir à cet effet, mais les paramètres budgétaires n'évoluent pas dans ce sens :
 - l'enveloppe dédiée à la réfection a été réduite de 76 % (réduction de 90 millions de dollars) à partir de 2023-2024. Cette allocation permet de financer des projets visant à conserver en bon état le parc immobilier des cégeps et à prolonger sa vie utile;
 - cette baisse majeure de l'allocation de réfection contribuera à aggraver la situation du déficit de maintien d'actifs des cégeps;
 - l'allocation de réduction du déficit de maintien d'actifs quant à elle a progressé de 35 millions de dollars. Cette allocation sert à financer des projets destinés à corriger une défectuosité constatée ou à rétablir l'état physique d'une infrastructure dont la durée de vie est atteinte ou dépassée.



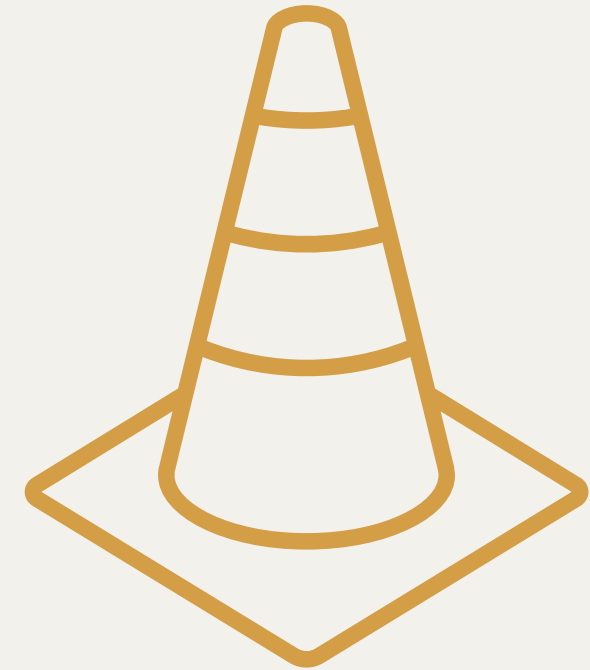
Des questions qui guident nos demandes :

- En prenant en compte tous ces éléments, ainsi que les coûts de construction qui continuent d'augmenter, le déficit de maintien d'actifs du réseau va donc s'accroître considérablement, puisque le niveau des allocations est nettement inférieur à la valeur des travaux à réaliser.



LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC (VGQ) CONSTATE L'AMPLEUR DES ENJEUX²²

- Le VGQ, lors de son audit de performance réalisé en 2023 et 2024, constate que « les deux tiers des bâtiments des cégeps sont en mauvais état et les investissements prévus ne permettront pas de renverser leur dégradation importante ».
- Selon son analyse, les investissements nécessaires pour combler le déficit de maintien d'actifs et le maintien d'actifs régulier ont augmenté significativement entre 2020-2021 et 2023-2024, passant de 1,1 milliard de dollars à 1,7 milliard de dollars.
- Le VGQ recommande d'ailleurs au ministère de l'Enseignement supérieur d'effectuer les démarches nécessaires afin que le budget en maintien d'actifs soit attribué au moment opportun et en fonction des besoins.



NOUVELLES RESTRICTIONS POUR LES CÉGEPS : BRIS DE SERVICE, DIMINUTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION ET DÉGRADATION DES BÂTIMENTS À PRÉVOIR

- Introduction par le ministère de l'Enseignement supérieur des niveaux d'investissement à respecter à partir de l'année 2024-2025.
- Les niveaux d'investissement autorisés pour les infrastructures et équipements en 2024-2025 (143 M\$) sont inférieurs aux allocations normalisées (174,5 M\$).
- Nouvelles restrictions provenant du gouvernement concernant le plafonnement des heures rémunérées et le gel de recrutement du personnel administratif pour les cégeps.

Cible du MES :

- Hausser le taux de réalisation des solutions immobilières permettant de soutenir la capacité d'accueil des établissements d'enseignement supérieur²³.
- Cible 2026-2027 : 80 %
- Taux en 2023-2024 : 46,6 %

NOUVELLES RESTRICTIONS POUR LES CÉGEPS : BRIS DE SERVICE, DIMINUTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION ET DÉGRADATION DES BÂTIMENTS À PRÉVOIR

Conséquences à prévoir :

- Plusieurs projets ne seront pas réalisés en 2024-2025.
- Moins d'équipements seront renouvelés ou ajoutés, au détriment de l'offre de formation et de la communauté collégiale.
- L'implantation de certains nouveaux programmes d'études connaîtra des retards (p. ex. : techniques d'inhalothérapie et de physiothérapie, dans plusieurs cégeps).
- Le déficit de maintien d'actifs du réseau s'amplifiera.
- Moins de travaux seront réalisés à l'été 2025, puisque les processus de planification, d'appel d'offres et d'octroi de contrats s'échelonnent sur plusieurs mois.

La capacité à répondre aux besoins provenant de l'augmentation de l'effectif étudiant sera réduite, autant en matière d'infrastructures et d'équipements que sur le plan des services offerts à la communauté étudiante.

BAISSE DES ENVELOPPES À L'INVESTISSEMENT POUR LES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

- Alors que les enveloppes dédiées au Plan d'action numérique ont pris fin, des défis majeurs restent à surmonter en ressources informationnelles.
- À travers la mise en œuvre des orientations du Plan de transformation numérique de l'Enseignement supérieur (PTN-ES), les cégeps doivent continuer à mettre de l'avant les initiatives permettant de répondre aux besoins grandissants afin :
 - d'assurer la continuité de l'offre de services TI en contexte de ressources limitées;
 - de continuer la transition vers l'infonuagique;
 - de renforcer la cybersécurité du réseau;
 - d'accompagner la population étudiante et le personnel du réseau collégial public dans l'environnement changeant des infrastructures et des équipements technologiques.



Bâtissons l'avenir de nos étudiantes et de nos étudiants

Objectifs

- Freiner la détérioration des infrastructures des cégeps
- Rétablir la capacité des cégeps à obtenir et à renouveler les équipements essentiels à leur offre de formation
- Répondre aux besoins grandissants en matière d'équipements et d'infrastructures technologiques et numériques
- Permettre aux cégeps de répondre à l'augmentation prévue de la population étudiante

Mesures à déployer

- Afin de prévenir l'aggravation du déficit de maintien d'actifs, allouer le financement annuel recommandé pour la réfection, soit l'équivalent de 2 % de la valeur de remplacement des immeubles²⁴
- Assurer le maintien adéquat du parc immobilier des cégeps à travers le financement des allocations normalisées d'investissement (réfection, transformation, résorption du déficit de maintien d'actif) : **300 M\$**
- Financer la totalité des besoins liés au mobilier et aux équipements en ressources informationnelles et en ressources matérielles : **60 M\$**
- Soutenir financièrement la réalisation de projets spécifiques d'infrastructures collégiales : **300 M\$**

2

Faisons véritablement de la réussite et de la santé mentale des étudiantes et des étudiants une priorité



L'IMPORTANCE DE LA TRANSITION VERS LE COLLÉGIAL

Selon les données de la plus récente *Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial*²⁵, la première session est cruciale pour les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants du cégep.

- Taux d'obtention d'un DEC deux ans après la durée prévue du programme initial (DEC + 2 ans) :
 - 81 % des personnes ayant réussi tous leurs cours de première session ont obtenu leur DEC, alors que seulement 33 % des personnes ayant échoué au moins un cours de première session l'ont obtenu.
- Réinscription à la deuxième session d'études :
 - Plus de 20 % des personnes répondantes ne se sont pas réinscrites à la seconde session.
- Personnes à risque de présenter une plus faible réinscription et un taux de réussite plus faible :
 - Personnes de sexe masculin, personnes inscrites en Tremplin DEC ou ayant une moyenne générale au secondaire faible, personnes étudiantes de première génération, personnes en situation de handicap avec ou sans diagnostic, personnes immigrantes de première génération et personnes autochtones.
- Personnes à risque de présenter une plus faible réinscription :
 - Personnes qui débutent dans un programme, mais qui ont déjà des antécédents au collégial, personnes de 24 ans et plus ou ayant des enfants à charge, personnes qui doivent déménager pour poursuivre leurs études collégiales et personnes étudiantes internationales.

L'importance de la transition vers le collégial

- Pour les étudiantes et les étudiants en première session au collégial, les principaux défis représentant un obstacle significatif à la vie étudiante sont²⁶ :

la gestion du stress ou de l'anxiété **47 %**

la concentration et l'attention en classe **37 %**

la gestion du temps **36 %**

- Pour les étudiantes et les étudiants en deuxième session au collégial, les principaux défis représentant un obstacle significatif à la vie étudiante sont²⁷ :

le manque d'intérêt ou de motivation **57 %**

les difficultés à gérer le stress ou l'anxiété **33 %**

les exigences ou le niveau de difficulté trop élevés **29 %**

le manque d'encouragement ou de soutien **26 %**

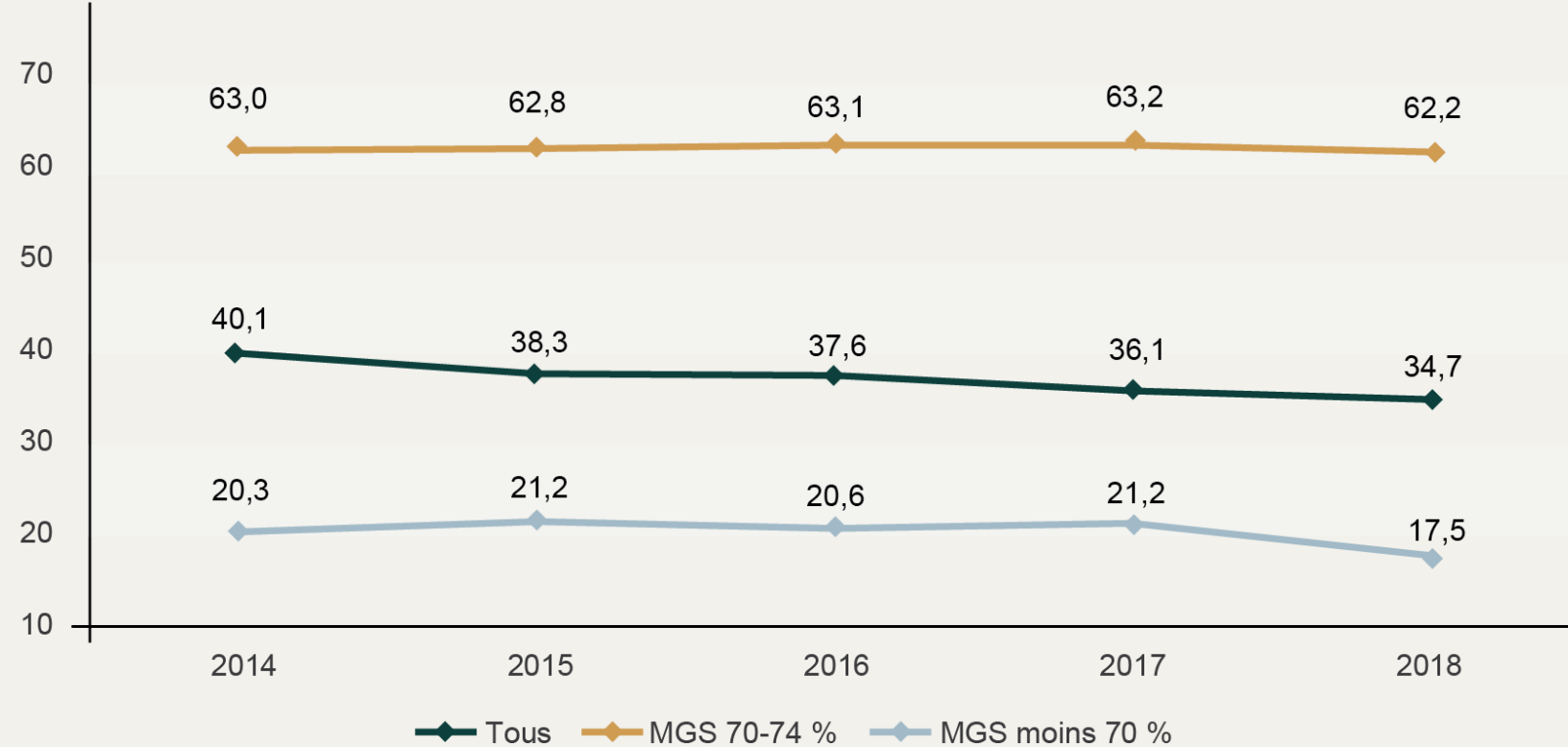
le nombre d'échecs **16 %**

²⁶ Gaudreault, M. M., Richard, É., Charron, M., Tardif, S., Gallais, B. et Gaudreault, M. (2024). *Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial*, à partir des données du SPEC 2 2022 Expérience étudiante, motivation, santé mentale et réussite à la deuxième session d'études. ÉCOBES – Recherche et transfert; CRISPESH; IRIPII

²⁷ Idem

MOYENNE GÉNÉRALE AU SECONDAIRE

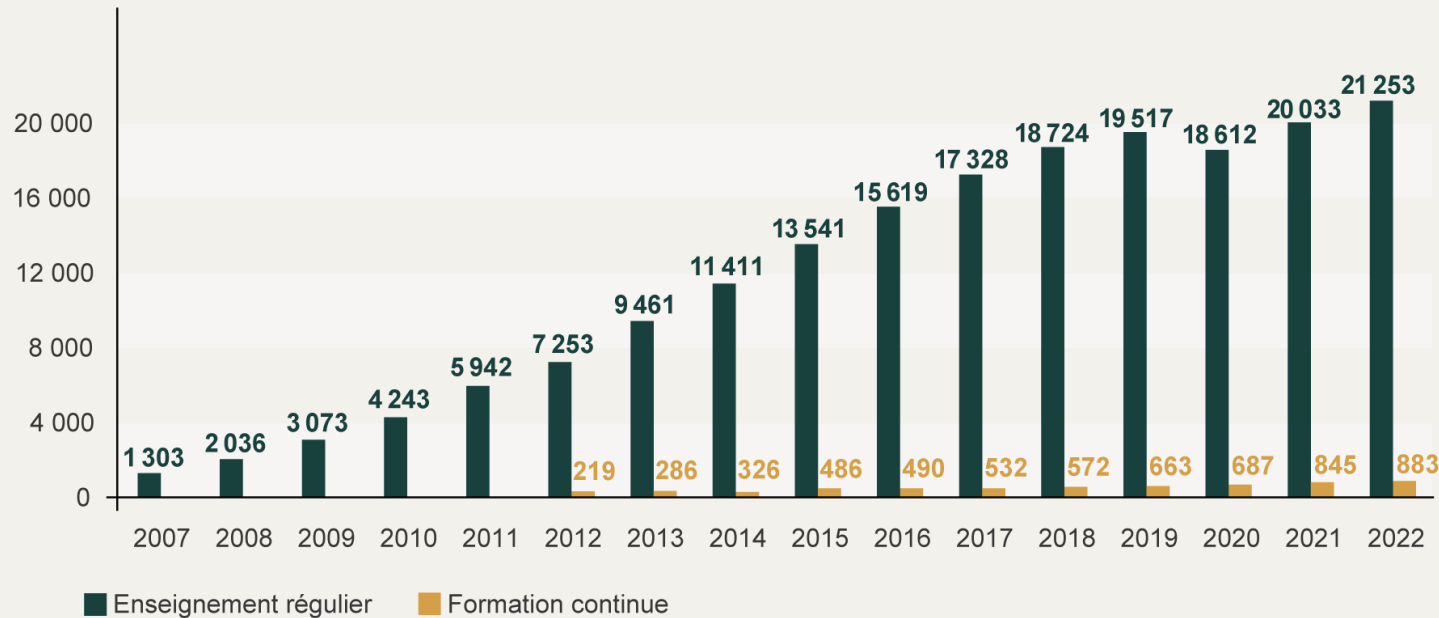
TAUX D'OBTENTION DU DIPLOME CHEZ LES PERSONNES ÉTUDIANTES
AYANT UNE MGS DE MOINS DE 75 % - COHORTES 2014 À 2018



Tandis que les personnes étudiantes ayant une moyenne générale au secondaire faible sont plus à risque de présenter une plus faible réinscription et un taux de réussite plus faible, il est constaté que leur taux de diplomation est en décroissance.

EFFECTIF ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP

EFFECTIF ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP À TRAVERS LES ANNÉES



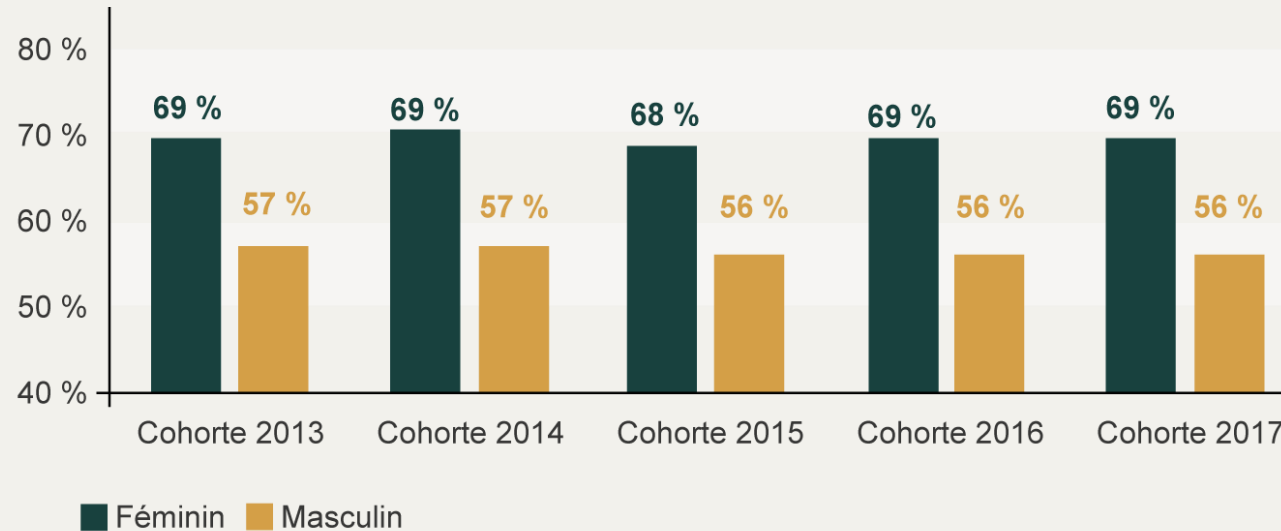
Source : Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, portail informationnel, système SOCRATE, données au 5 novembre 2023.

- Alors que la population étudiante en situation de handicap a grandement augmenté ces dernières années, celle-ci affiche un taux d'emploi considérablement plus bas que celui du reste de la population²⁸.
- La formation et l'intégration sur le marché du travail de ces personnes pourraient grandement contribuer à l'économie de la province.

- Les étudiantes et les étudiants en situation de handicap sont les personnes reconnues comme handicapées au sens de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* et ayant reçu un diagnostic d'un professionnel habilité.
- Leur situation de handicap entraîne des limitations significatives et persistantes dans le cadre d'activités d'apprentissage et elles ont un plan d'intervention préparé par le cégep.
- Bien que la définition des étudiants en situation de handicap soit bien définie, les cégeps ont l'obligation de fournir les mêmes services à l'ensemble de la communauté étudiante ayant des besoins particuliers, même en l'absence de diagnostic.

POPULATION ÉTUDIANTE MASCULINE

TAUX DE DIPLOMATION DANS LE RÉSEAU COLLÉGIAL PUBLIC,
2 ANS APRÈS LA DURÉE MINIMALE (DEC+AEC)



Alors que la population étudiante masculine représente un peu plus de 40 % de la communauté étudiante collégiale, son taux de diplomation est considérablement inférieur.

Des cibles à atteindre

- Plusieurs indicateurs en lien avec la réussite, la diplomation et la persévérance provenant du Plan stratégique 2023-2027 du MES sont en progression, mais les actions et les investissements doivent s'accroître afin d'atteindre l'ensemble des objectifs fixés pour 2026-2027.

Taux global de réinscription au troisième trimestre d'études collégiales

- La cible pour 2026-2027 de 83 % a été dépassée en 2023-2024 avec un taux global de réinscription au troisième trimestre de 84,7%. Ce résultat illustre que 84,7% des personnes étudiantes inscrites à la session d'automne 2022 se sont réinscrites à la session d'automne 2023.
- Le Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026 (PARES) a permis aux établissements collégiaux de déployer plusieurs initiatives qui ont contribué à l'atteinte de cette cible ²⁹.

- Accroître le niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 64 ans ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

• **Cible 2026-2027 : 61,4 %**

• **Taux 2023-2024 : 58,1 % ³⁰**

- Accroître le taux d'obtention d'une sanction des études collégiales en formation préuniversitaire, deux ans après la durée prévue du programme.

• **Cible 2026-2027 : 72,5 %**

• **Taux 2023-2024 : 71,4 % ³¹**

- Accroître le taux d'obtention d'une sanction des études collégiales en formation technique, deux ans après la durée prévue du programme initial.

• **Cible 2026-2027 : 61,3 %**

• **Taux 2023-2024 : 59,8 % ³²**

²⁹ Ministère de l'Enseignement supérieur, Rapport annuel de gestion 2023-2024, Septembre 2024

³⁰ Idem

³¹ Idem

³² Idem

Faisons véritablement de la réussite et de la santé mentale des étudiantes et des étudiants une priorité

Objectifs

- Assurer la continuité des actions découlant des plans d'action pour la réussite et la santé mentale, et accroître leur portée
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du MES en matière de réussite, de persévérance et de diplomation
- Accompagner la population étudiante dans la transition névralgique du secondaire vers le collégial
- Soutenir la population étudiante en tenant compte de la diversité de ses besoins et de ses caractéristiques, notamment les étudiantes et les étudiants ayant des besoins particuliers, les travailleuses et travailleurs qui étudient à temps partiel, et les autres personnes à risque d'échec

Mesures à déployer

- Maintenir le niveau d'allocation de 2022-2023 pour la dernière année des plans d'action et pérenniser ces enveloppes
- Bonifier les investissements afin de permettre aux cégeps d'étendre et d'approfondir les initiatives déjà entreprises et ainsi garantir leurs retombées à long terme
- Optimiser l'utilisation des données relatives à la réussite et à la santé mentale en intégrant des ressources expertes et des solutions technologiques pour faciliter le déploiement d'actions à fort potentiel
- Augmenter la persévérance de la population étudiante en favorisant des interventions plus rapides et efficaces

Montant
requis :
25 M\$

3

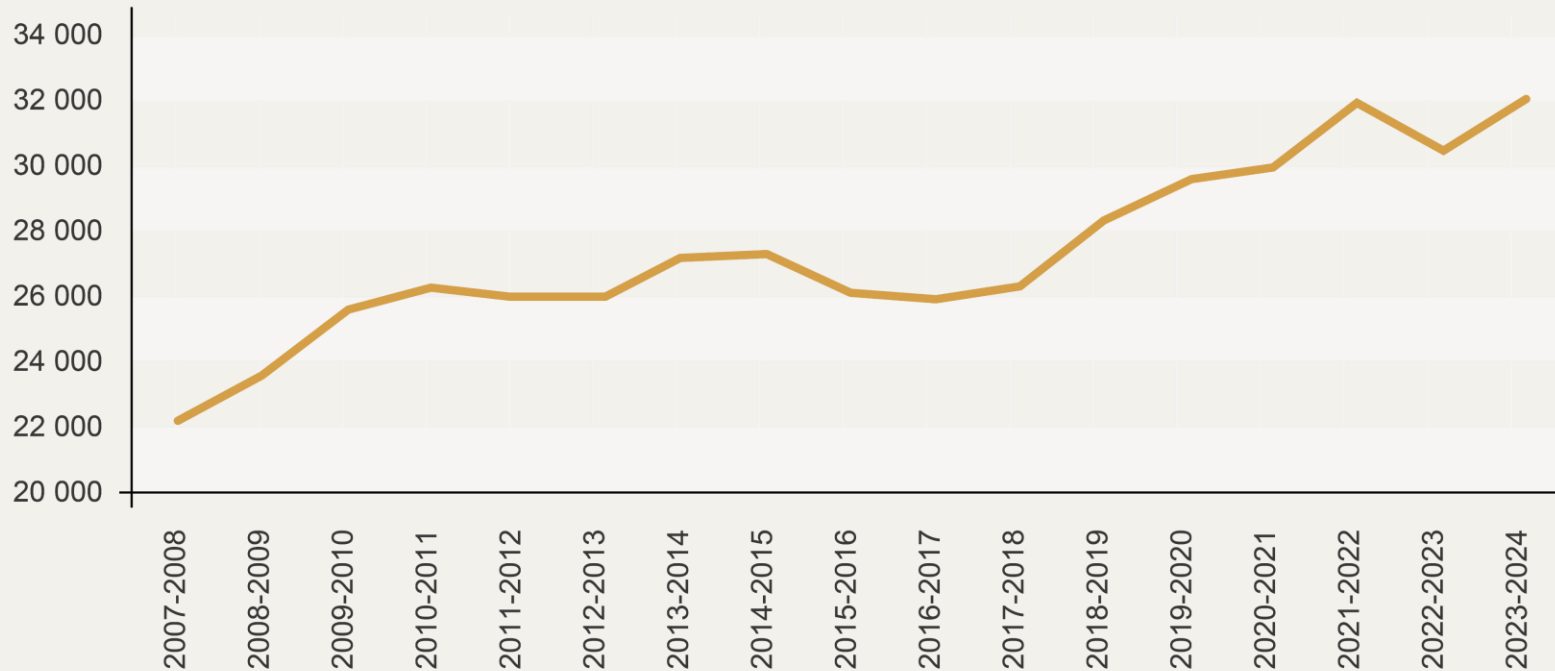
**Répondons aux défis
économiques contemporains
à travers la formation
continue des travailleuses et
des travailleurs**



Contexte

UN ACCROISSEMENT DU NOMBRE D'ÉTUDIANTES ET D'ÉTUDIANTS À LA FORMATION CONTINUE

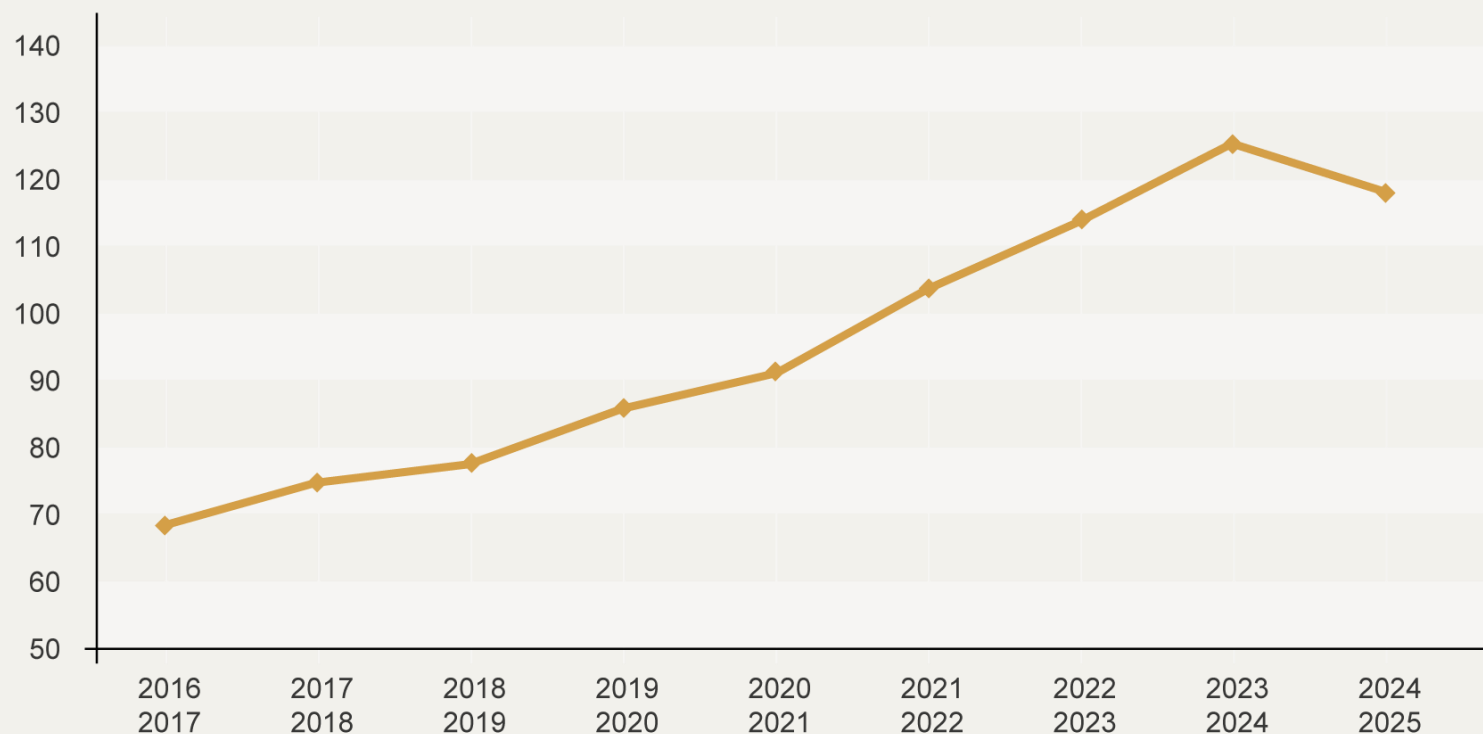
ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF ÉTUDIANT À LA FORMATION CONTINUE DU RÉSEAU COLLÉGIAL PUBLIC



- Le nombre croissant de travailleuses et de travailleurs qui se perfectionnent et se requalifient à travers la formation continue des cégeps permet de rehausser le niveau de productivité de la province et de stimuler davantage l'économie.

LE DÉBUT D'UN REcul DU SOUTIEN FINANCIER À LA FORMATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

ÉVOLUTION DE L'ENVELOPPE DES AEC (en millions de \$)



- Grâce au financement des programmes d'attestation d'études collégiales (AEC) à la hausse depuis plusieurs années, le réseau collégial public a pu offrir davantage de formations et augmenter le nombre de personnes étudiantes à la formation continue.
- La diminution de 6 % du financement en 2024-2025, couplée à des réductions d'investissement prévues pour les deux prochaines années et au plafonnement des heures rémunérées des cégeps, mettra toutefois en péril la capacité du réseau à pourvoir aux besoins dans plusieurs secteurs névralgiques de l'économie.



Un taux de placement enviable

- Selon les dernières données disponibles, les détenteurs d'une AEC ont bénéficié d'un **taux de placement de 88 %**.

L'amélioration des compétences du personnel

- Selon les données recueillies dans le cadre de l'Enquête sur les pratiques de formation en emploi au Québec, **97 % des organisations répondantes ont mentionné être motivées à investir dans la formation continue** de leurs employés en raison de l'effet sur l'amélioration des compétences du personnel³³.

Cible du MES : Augmenter le taux de participation aux études supérieures chez les 35 à 55 ans.³⁴

- Cible 2026-2027: 4,7 %
- Résultat 2023-2024 : 4.3 %

Âge moyen des personnes inscrites à une AEC : 34,93 ans

³³ Institut de la statistique du Québec, Résultats de l'Enquête sur les pratiques de formation en emploi au Québec, 2021

³⁴ Ministère de l'Enseignement supérieur, Rapport annuel de gestion 2023-2024, Septembre 2024

Une pénurie de main-d'œuvre qui persiste dans plusieurs secteurs clés

- Entre 2022 et 2031, il est estimé que 56 groupes professionnels seraient confrontés à des pénuries de main-d'œuvre, principalement dans les domaines de la santé, des sciences naturelles et appliquées, des métiers spécialisés et du secteur agricole³⁵.
- Malgré un relâchement du marché du travail, les taux de postes vacants demeurent beaucoup plus élevés que les niveaux prépandémiques dans certains secteurs, notamment dans les services publics (par exemple les infirmières et les infirmiers ainsi que les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance) et la construction³⁶.
- Selon la plus récente étude du Conference Board du Canada sur les compétences et la productivité, il sera essentiel de s'appuyer sur la formation et l'éducation pour remédier aux déséquilibres dans les domaines où la pénurie de compétences persiste pour garantir que la main-d'œuvre canadienne possède les compétences dont les employeurs auront besoin à l'avenir³⁷.



Répondons aux défis économiques contemporains à travers la formation continue des travailleuses et des travailleurs

Objectifs

- Former des travailleuses et des travailleurs dans les secteurs en forte demande
- Permettre aux cégeps de répondre aux besoins uniques et évolutifs de leur région
- Contribuer à la richesse et à la diversité des compétences de notre main-d'œuvre
- Soutenir l'importance de se former tout au long de la vie, notamment dans des domaines en évolution rapide
- Optimiser les retombées en contribuant au chantier sur l'offre de la formation continue mené par le MES
- Conserver l'expertise développée par les cégeps ces récentes années
- Augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à la formation continue

Mesure à déployer

- Obtenir un engagement financier ferme pour soutenir les programmes d'AEC de tous les secteurs d'activité permettant de contribuer à la prospérité de notre société.

Montant
requis :
20 M\$

TROIS PRIORITÉS DES 48 CÉGEPS



**Infrastructures
et équipements**

660 M\$

En investissement



**Réussite et
santé mentale**

25 M\$

En fonctionnement



**Formation
continue**

20 M\$

En fonctionnement

Total des
demandes de
financement en
investissement :

660 M\$

Total des
demandes de
financement en
fonctionnement :

45 M\$

Sources

- Banque Royale du Canada, *L'IA générative : le Canada est-il prêt?*, juin 2024
- Banque Royale du Canada, *Green Collar Jobs: The skills revolution Canada needs to reach Net Zero*, Février 2022.
- BREHAIN, Sophie (2024). L'utilisation des technologies propres, Institut de la statistique du Québec.
- Centre sur la productivité et la prospérité, Fondation Walter J. Somers et HEC Montréal, *Productivité et prospérité au Québec - Bilan 2023*, mars 2024
- Collèges et Instituts Canada, *Leading the Way to a Net Zero Carbon Future*, avril 2021
- Conference Board du Canada, *Compétences et productivité : Quelles pénuries de compétences influent sur la productivité canadienne?*, 2024
- Emploi et Développement social Canada, *Créer une main-d'œuvre moderne pour le 21^e siècle*, 2024
- Emploi-Québec, *État d'équilibre du marché du travail*, 2022
- Gaudreault, M. M., Richard, É., Charron, M., Tardif, S., Gallais, B. et Gaudreault, M. (2024). *Enquête sur la réussite à l'enseignement collégial*, à partir des données du SPEC 2 2022 Expérience étudiante, motivation, santé mentale et réussite à la deuxième session d'études. ÉCOBES – Recherche et transfert; CRISPESH; IRIPII
- Gouvernement du Québec, *Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures 2024-2025*, 2024
- Gouvernement du Québec, *Plan pour une économie verte 2023*, 2020
- Institut de la statistique du Québec, *Indicateurs mensuels, Québec et Canada*, 16 octobre 2024
- Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021-2071 – Édition 2024*, octobre 2024
- Institut de la statistique du Québec, *Résultats de l'Enquête sur les pratiques de formation en emploi au Québec*, 2021
- Jean-Pascal Foucault, Guy Leclerc (2003). *Le tableau de bord MAESTRO pour la gestion des installations*, Presses internationales polytechniques
- KPMG-SECOR, *La contribution économique des cégeps et des centres collégiaux de transfert de technologie*, novembre 2014. Mise à jour par la Fédération des cégeps en 2023
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Plan d'action des services publics d'emploi 2024-2025*, 2024
- Ministère de l'Enseignement supérieur, *Rapport annuel de gestion 2023-2024*, Septembre 2024
- Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adaptation par l'Institut de la statistique du Québec, 2024
- Statistique Canada, *Enquête sur les technologies de pointe*, Tableau 27-10-0397-01 - Utilisation des technologies de pointe, selon l'industrie et la taille de l'entreprise, 2023
- Statistique Canada, *Obstacles à surmonter par les entreprises ou organismes au cours des trois prochains mois* - Tableau 33-10-0860-01, 2024
- Statistique Canada, *Postes vacants, employés salariés et taux de postes vacants selon les régions économiques* - Tableau 14-10-0398-01, 2024
- VGQ, *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2023-2024*, mai 2024